



## Compte-rendu CAPA des psychologues de l'Éducation Nationale Académie de Dijon Mardi 24 mai 2019

### Membres présents pour l'administration :

M. Petitjean (Directeur des ressources humaines de l'académie), M. Monny (Chef de la division des ressources humaines), M. Bollotte (IEN-IO Côte d'Or), Mme Egasse (cheffe de bureau de la DIRH2B), M. Perrault (Chef de service académique de l'information et orientation)

### Membres pour le SNES-SNUIPP-FSU :

Mmes Gravier Patricia (EDA), Jacques Olga (EDA),  
Legentil Annick (EDO) et M. Porthault Didier (EDO)

Membres pour le SGEN-CFDT : Mme Guerin (EDO)

Membres pour le SE-UNSA : absent-es

Après lecture de la déclaration préalable du SNES-SNUipp-FSU (sur le site [http://psyen.fsu.fr/IMG/pdf/decla\\_snes\\_snuipp\\_capa\\_psy\\_en\\_24mai2019.pdf](http://psyen.fsu.fr/IMG/pdf/decla_snes_snuipp_capa_psy_en_24mai2019.pdf)), M. Petitjean apporte quelques réponses sans faire de commentaire sur ce qui relève de la politique nationale.

Concernant les postes vacants, l'administration fait remarquer qu'elle a demandé 4 entrées en EDO et 4 en EDA au mouvement inter-académique, donc plus que ce qui a finalement été obtenu du ministère soit 4 collègues pys E.N. EDO et seulement 2 pys E.N. eda.

Au sujet des collègues contractuel-les sans M2, l'administration continue à accompagner les collègues sur de la formation. Rappelons que les collègues sans diplôme requis ne doivent pas se mettre en situation d'exercice illégal du titre de psychologue.

L'ordre du jour a ensuite été abordé.

- ✓ **Approbation des procès verbaux** des CAPA du 22 janvier 2019 et du 12 février 2019 à l'unanimité.

### ✓ **Congés de formation professionnelle**

Sur 3 congés de formation demandés par les collègues pys E.N. EDA, 2 sont accordés.

Aucune demande cette année de psychologues E.N. EDO. L'administration rappelle que le volume de congés formation à distribuer est calculé sur un pourcentage de la masse salariale : cela ne représente que 3 mois pour l'ensemble du corps des psychologues. L'administration veut privilégier les demandes de formations longues. L'enveloppe pour les congés de formation est commune aux EDA et EDO. Une politique de formation commune aux pys E.N. EDO et EDA est en cours d'élaboration.

Rappelons que les pys E.N. EDA n'ont pour l'instant pas accès aux formations académiques.

### ✓ **Affectations sur postes adaptés**

Cette année il n'y a pas eu de demandes d'affectation sur postes adaptés.

### ✓ **Questions diverses (posées par vos représentant-es SNUipp-SNES-FSU)**

- En réponse à la déclaration préalable et aux questions des représentant-es SNES-SNUipp-FSU au sujet de la carte cible des CIO, M. Petitjean indique que rien n'est acté sur l'avenir des CIO et qu'il est trop tôt pour faire des annonces, plusieurs scénarios étant encore à l'étude avec les élus des collectivités locales concernées. Mme Chazal, Secrétaire Générale, et M. Perrault, Csaio, se déplacent sur les lieux et en particulier le Csaio pour informer les personnels. Les directeurs-trices de CIO ont déjà été informé-es. M. Perrault rappelle sa disponibilité pour rencontrer les personnels. Un groupe de travail avec les représentant-es des personnels sera réuni avant le CTA de Juin pour présenter « certaines mesures ». L'administration rappelle la distinction entre CIO et lieu d'accueil du public et la volonté de ne pas rester sur un seul CIO par département mais bien de conserver une attention pour le public en dehors des établissements scolaires.

Les représentant-es SNES-SNUipp-FSU rappellent l'urgence d'informer et de concerter les collègues. Il est également impensable de rester sur un scénario d'un CIO par département. Ils-elles insistent sur la nécessité d'avoir un cadre précis des intentions du rectorat et un échéancier clair. Ils-elles demandent que les DCIO puissent être associé-es lors des négociations du rectorat avec les collectivités locales.

Les représentant-es SNES-SNUipp-FSU mettent en avant le rôle irremplaçable du CIO pour la vitalité du travail d'équipe qui permet d'assurer la formation par les pairs et le partage d'expérience. Ils-elles évoquent la colère des collègues dans ce contexte d'incertitude prolongée avec une épée de Damoclès sur l'avenir des CIO et au vu de la dégradation des conditions de travail.

- Mouvement intra-académique : suite du groupe de travail « vérification des barèmes »

Les représentant-es SNES-SNUipp-FSU souhaitent revenir sur la question (posée en GT le 14 mai) de la reprise de l'ancienneté sur poste pour les collègues qui demandent un détachement de Professeur des Écoles à PsyEn.

En effet, la reprise de l'ancienneté sur poste de PE pour les collègues ayant obtenu un détachement « de mobilité » interroge et peut poser problème, d'autant qu'il existe déjà une bonification très importante pour rester dans le département d'origine. Elle peut désavantager au mouvement intra académique les collègues psys E.N. EDA déjà en fonction qui attendent souvent depuis plusieurs années un poste. L'administration indique qu'elle veut favoriser la réorientation de carrière et assurer aux collègues en reconversion un poste accessible. Elle répond que deux logiques s'affrontent ici. De ce fait, elle est attentive à ne pas accepter trop de détachements sur les départements très demandés. Elle convient que c'est discutable et propose d'en reparler et de réfléchir lors de l'étude de la circulaire du mouvement l'année prochaine.

### **Prochaines dates**

17 juin 2019 : CAPA « résultats mouvement intra »

01 juillet 2019 : avancement classe exceptionnelle et échelon spécial de la classe exceptionnelle

*Vos élu-es SNUipp-SNES-FSU à la CAPA :  
Annick LEGENTIL et Didier PORTHAULT, psy EN EDO  
Patricia GRAVIER et Olga JACQUES, psy EN EDA*

*Pour nous joindre : [psyen.dijon@fsu.fr](mailto:psyen.dijon@fsu.fr)*